



ECDIS

STCW - 40 Heures

Pour toute information concernant cette formation, merci de nous contacter :
par mail : inseit.formation@wanadoo.fr ou par téléphone au **04.97.18.11.33**
www.inseit.com

Calendrier 2023

NOUS CONSULTER

CONDITIONS D'INSCRIPTION **

Tous les officiers sont appelés à exercer les fonctions de capitaines, second capitaine et officier chargé du quart à la passerelle d'un navire de commerce ou de plaisance armé avec un rôle d'équipage et équipé d'un système de visualisation des cartes électroniques et d'information (ECDIS)

Sont dispensés de cette formation les marins titulaires du diplôme d'officier de 1ère classe de la marine marchande délivré après le 1er juin 2010 et les marins titulaires du diplôme d'officier chef de quart passerelle délivré après le 1er juin 2010.

Pour l'établissement de votre contrat, renvoyer par mail : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse complète, téléphone

Pour confirmer votre inscription, veuillez nous renvoyer par mail :

- Copie de votre visite médicale française à jour
- Copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité

A réception des documents ci-dessus, un contrat vous sera établi afin de valider votre inscription. Celui-ci sera à nous retourner signé et accompagné du règlement.

** sous réserve de disponibilités à la réception des pièces...

** sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits à la session

L'aptitude médicale Gens de Mer FRANÇAISE est obligatoire pour l'entrée en formation

MAJ le 18/07/2022